

Département du Bas-Rhin
 Arrondissement de Molsheim
 Membres en fonction : 55

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
 DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DE LA VALLEE DE LA BRUCHE**

Séance du 25 novembre 2013
 Sous la Présidence de Monsieur Pierre GRANDADAM
 Le Conseil de Communauté s'est réuni le 25 novembre 2013 sur convocation
 Adressée par le Président le 18 novembre 2013.

Étaient présents :

BAREMBACH	/	/
BELLEFOSSE	Mme Alice MOREL	/
BELMONT	M. Guy HAZEMANN	M. Jean-Charles BERNARD
BLANCHERUPT	Jean-Sébastien REUTHER	/
BOURG-BRUCHE	M. André HUNG	M. Vincent PETERSCHMITT
LA BROQUE	M. Jean-Bernard PANNEKOECKE	M. Pierre MATHIOT
LA BROQUE		Mme Patricia CASNER
COLROY-LA-ROCHE	M. Emile FLUCK	M. Serge GRISLIN
FOUDAY	M. René PETIT	M. Maurice GUIDAT
GRANDFONTAINE	M. Philippe REMY	M. Nicolas KOLIFRATH
LUTZELHOUSE	M. Henri GERARD	Mme Laurence JOST
MUHLBACH-SUR-BRUCHE	Mme Christine MORITZ	M. Nicolas BONEL
NATZWILLER	/	/
NEUVILLER-LA-ROCHE	M. André WOLFF	Mme. Martine SIEGFRIED
PLAINE	M. Pierre GRANDADAM	M. Laurent LANDAIS
RANRUPT	Mme Evelyne HAZEMANN	/
ROTHAU	M. Marc SCHEER	M. Régis SIMONI
RUSS	M. Jean-Louis RENAUDIN	M. Maurice CHARTON
SAALES	M. Jean VOGEL	M. Jean-Pol HUMBERT
SAINT-BLAISE-LA ROCHE	M. Bernard ENCLOS	/
SAULXURES	M. Hubert HERRY	M. Jérôme SUBLON
SCHIRMECK	M. Frédéric BIERRY	M. Jean-Frédéric HEIM
SCHIRMECK		M. Daniel GENLOT
SOLBACH	M. Ervain LOUX	M. Yves MATTERN
URMATT	/	M. Camille MOSSER
WALDERSBACH	M. Pierre REYMANN	M. Jean COURRIER
WILDERSBACH	M. André FASSLER	M. Paul FISCHER
WISCHES	M. Alain FERRY	M. André SCHAEFFER
WISCHES		M. Alain HUBER

Avaient donné procuration:

BAREMBACH	Mme Monique BEL avait donné procuration à M. Régis SIMONI
BAREMBACH	M. Gérard DOUVIER avait donné procuration à M. Jean-Louis RENAUDIN
BLANCHERUPT	M. Albert SEILER avait donné procuration à M. Jean-Sébastien REUTHER
NATZWILLER	M. André WOOCK avait donné procuration à M. René PETIT
RANRUPT	M. Bernard IDOUX avait donné procuration à Mme Evelyne HAZEMANN
URMATT	M. Vincent METZGER avait donné procuration à M. Camille MOSSER

Etaient excusés :M. Jacques CHRISTMANN , M. Jean-Paul THORWARTH, Francis FRERING,

Assistaient à la réunion : Mesdames Eléonore CARL, Virginie CURVAT Anne Catherine OSTERTAG, Stella STAUB, Daoudia TAZARI, Isabelle ZIMMERMANN . Messieurs Jean Sébastien LAUMOND, Eric MUZIOTTI, Vincent STEIMER.

Ordre du Jour

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 21 octobre 2013,
- 2) Décisions du Bureau du 04 novembre 2013,
- 3) Communications,
- 4) Intervention de madame Eléonore Carl, Responsable du Centre des Finances Publiques de Schirmeck : Le passage au PES
- 5) Intervention des services du Conseil Général
 - a. L'accompagnement des collectivités en ingénierie par le Conseil Général
 - b. Etat d'avancement du projet d'aménagement de Rothau
- 6) Gestion du personnel :
 - a. création d'un poste d'adjoint administratif principal de première classe
 - b. création de deux postes d'attaches principaux
- 7) Vente de bois à Bénerville : fixation du prix,
- 8) Décision Modificative n°2 au Budget primitif 2013,
- 9) Divers.

1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 21 OCTOBRE 2013

Le procès verbal de la séance du 21 Octobre 2013 est approuvé à l'unanimité .

2) DECISIONS DU BUREAU DU 04 NOVEMBRE 2013

PROGRAMME D'INTERET GENERAL RENOV'HABITAT 67 : PROPRIETAIRES OCCUPANTS MAJORES :

CONFORMEMENT à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 19 Décembre 2011,

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'accorder des subventions d'un montant total de **2 000.00 €** à divers bénéficiaires dans le cadre du PIG Rénov'Habitat 67.

Un tableau récapitulatif est annexé à la présente délibération.

AUTORISE le Président à signer les accords de subvention et à liquider les versements au vu du la fiche de calcul du paiement de la subvention de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche (établie par DOMIAL).

Les sommes nécessaires aux paiements seront prélevées sur le compte 6557.

PROGRAMME D'INTERET GENERAL RENOV'HABITAT 67 : VALORISATION DU PATRIMOINE:

CONFORMEMENT à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 19 Décembre 2011,

CR CC du 25 novembre 2013

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'accorder des subventions d'un montant total de **7 027.72 €** à divers bénéficiaires dans le cadre du PIG Rénov'Habitat 67.

Un tableau récapitulatif est annexé à la présente délibération.

AUTORISE le Président à signer les accords de subvention et à liquider les versements au vu du la fiche de calcul du paiement de la subvention de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche (établie par DOMIAL).

Les sommes nécessaires aux paiements seront prélevées sur le compte 6557.

ENTRETIEN DES BATIMENTS : DIVERS BATIMENTS : ENTRETIEN 2013

CONFORMEMENT à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 04 avril 2008,

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de confier à

- L'entreprise GCE, Le remplacement de grilles de ventilation et autres à la salle polyvalente à la Broque, pour un montant évalué à 2 078.18 € HT.
- L'entreprise Urmatt Flexibles l'acquisition d'un nettoyeur haute pression , pour un montant évalué à 2 998.50 € HT,

AUTORISE le Président à passer commande et à payer les factures correspondantes

PLANS PAYSAGERS INTERCOMMUNAUX : DOSSIERS D'AIDE AU DEBOISEMENT

CONFORMÉMENT à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 19 mai 2003,

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité ,

DECIDE de verser des subventions d'un montant total de **3 199.60 €** à divers bénéficiaires dans le cadre de l'opération « Plans Paysagers Intercommunaux : Aide au déboisement», pour le travail spécifique de suppression de micro-boisement.

Un tableau récapitulatif est annexé à la présente délibération.

AUTORISE le Président à signer les accords de subvention et à liquider les versements au vu du constat de déboisement.

Les sommes nécessaires au paiement seront prélevées sur le compte 6574.

PORTAIL TERRITORIAL VALLEE DE LA BRUCHE : CALENDRIER DES EVENEMENTS.

CONFORMEMENT à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 18 avril 2011,

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** de confier le développement d'un document dynamique de calendrier à la société **DN consultants**, domiciliée 10, avenue Molière, 67200 STRASBOURG, représentée par Monsieur Nicolas DREYFUS, gérant, pour un montant de **1 000.00 € HT**.

AUTORISE Monsieur le Président à passer et à signer la proposition d'intervention et les factures à intervenir avec cette société.

STEINHEIL : PROGRAMME DE DECONSTRUCTION : AVENANT N°1 AU CONTRAT SPS :

CONFORMEMENT à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 20 juin 2011,

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Président à passer et à signer l'avenant suivant :

- Avenant N° 01 au contrat avec **le cabinet SPS BTP**, domicilié 100, rue du 09 Novembre, 88650 ANOULD, représenté par Monsieur Jean-Luc LAURENT.

L'avenant se monte à la somme de **1 595.00 € HT**. Il correspond à la prolongation de la mission SPS pour une durée de 6 mois et à l'intégration de la déconstruction de la maison du numéro 34 grand rue.

Le montant total de rémunération est donc de **4 722.00 € HT**.

La somme nécessaire sera prélevée sur le programme "STEINHEIL".

3) COMMUNICATIONS,

Monsieur le Président salue les délégués communautaires et les différents intervenants invités à cette séance.

Monsieur le président fait un point sur l'actualité de la Communauté de communes, les chantiers en cours et les différentes manifestations.

4) INTERVENTION DE MADAME ELEONORE CARL, RESPONSABLE DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE SCHIRMECK : LE PASSAGE AU PES

Madame Eléonore Carl précise dans son intervention les termes du passage au Protocole d'Echange Standard entre le Centre des Finances Publiques et les communes et leurs EPCL, les modifications en terme de matériel et de logiciel à prévoir chez les ordonnateurs et les changements à intervenir dans les relations entre l'ordonnateur et le comptable.

5) INTERVENTION DES SERVICES DU CONSEIL GENERAL

a. L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITES EN INGENIERIE PAR LE CONSEIL GENERAL

Madame Stella STAUB, Déléguée de la Direction Générale, Direction Générale des Services Maison du Conseil Général de Molsheim est accompagnée de la responsable de l'Unité Territoriale d'Action Médico-Sociale (Virginie Curvat), le responsable de l'Unité Territoriale d'Aménagement du Territoire (Vincent Steimer) et la référente du pôle Epanouissement de la personne (Daoudia Tazari).

Les documents de présentation sont transmis par courriel aux délégués communautaires.

b. ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET D'AMENAGEMENT DE ROTHAU

La présentation est faite par Madame Isabelle Zimmermann, Service des grands projets d'infrastructures du Conseil Général. Les documents de présentation sont transmis par courriel aux délégués communautaires.

6) GESTION DU PERSONNEL

a) CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE PREMIERE CLASSE

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité ,

DECIDE la création d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif Principal de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} janvier 2014.

La durée hebdomadaire de service afférente à cet emploi est fixée à 35 heures.

b) CREATION DE DEUX POSTES D'ATTACHES PRINCIPAUX

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité ,

DECIDE la création de deux postes permanents à temps complet d'attachés principaux à compter du 1^{er} janvier 2014.

La durée hebdomadaire de service afférente à ces emplois est fixée à 35 heures.

7) VENTE DE BOIS A BENAVILLE : FIXATION DU PRIX

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité ,

DECIDE de fixer les prix de vente du bois ainsi :

- Bois d'oeuvre à **52 €** du m3. La quantité est de 17,626 m3.
- Bois d'emballage à **20 €** du m3 . La quantité est de 17,025 m3 .
- Bois en trituration (rondins de 3.00m) à **1 €** le stère . La quantité est de 60 stères

8) DECISION MODIFICATIVE N°2 AU BUDGET PRIMITIF

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'autorisation spéciale de crédits ci-après :

FONCTIONNEMENT	Désignation	Dépenses		Recettes	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
	D-60611 : Eau et assainissement	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	D-60613 : Chauffage urbain	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
	D-60623 : Alimentation	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	D-611 : Contrats de prestations de services	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	D-61521 : Terrains	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	D-61522 : Bâtiments	94 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

D-6156 : Maintenance	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-617 : Etudes et recherches	108 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6228 : Divers	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6231 : Annonces et insertions	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6237 : Publications	45 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6247 : Transports collectifs	11 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6251 : Voyages et déplacements	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6256 : Missions	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6261 : Frais d'affranchissement	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6262 : Frais de télécommunications	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-627 : Services bancaires et assimilés	0,00 €	750,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6281 : Concours divers (cotisations...)	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6283 : Frais de nettoyage des locaux	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6284 : Redevances pour services rendus	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-62878 : A d'autres organismes	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6288 : Autres services extérieurs	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-63512 : Taxes foncières	13 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	350 000,00 €	21 750,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6332 : Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64111 : Personnel titulaire	0,00 €	2 200,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64131 : Personnel non titulaire	16 450,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64168 : Autres emplois d'insertion	0,00 €	100,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6451 : Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6474 : Versements aux autres oeuvres sociales	0,00 €	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	16 450,00 €	9 300,00 €	0,00 €	0,00 €
D-73923 : Reversements sur FNGIR	17 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	17 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	350 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	350 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6531 : Indemnités	12 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6534 : Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00 €	14 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6535 : Formation	0,00 €	300,00 €	0,00 €	0,00 €
D-65733 : Départements	0,00 €	100,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	12 000,00 €	14 400,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	395 450,00 €	395 450,00 €	0,00 €	0,00 €

Décision Modificative n°2

	Désignation	Dépenses		Recettes	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT	R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	350 000,00 €
	TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	350 000,00 €
	R-1641 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	350 000,00 €	0,00 €
	TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	350 000,00 €	0,00 €
	D-2051-SITE INTERNET : SITE INTERNET CCHB	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	D-2138-BENAVILLE : MANOIR DE BENAVILLE	60 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	D-2138-Hentrepris : construction Hôtel d'entreprises	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	D-2138-MUSEE MULLER : AMENAGEMENT	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

MAISON MULLER				
D-2138-PISCINE : piscine	0,00 €	90 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2138-STEINHEIL : Aménagement Steinheil	0,00 €	70 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	140 000,00 €	160 000.00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	160 000,00 €	160 000.00 €	350 000.00 €	350 000.00 €
TOTAL GENERAL	0,00 €		0,00 €	

9) DIVERS.

Sans objet.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 heures 25 .

/		/	
Mme Alice MOREL		/	
M. Guy HAZEMANN		M. Jean-Charles BERNARD	
M. Jean-Sébastien REUTHER		/	
M. André HUNG		M. Vincent PETERSCHMITT	
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE		M. Pierre MATHIOT	
/		Mme Patricial CASNER	
M. Emile FLUCK		M. Serge GRISLIN	
M. René PETIT		M. Maurice GUIDAT	
M. Philippe REMY		M. Nicolas KOLIFRATH	
M. Henri GERARD		Mme Laurence JOST	
Mme. Christine MORITZ		M. Nicolas BONEL	
/		/	
M. André WOLFF		Mme Martine SIEGFRIED	
M. Pierre GRANDADAM		M. Laurent LANDAIS	
Mme Evelyne HAZEMANN		/	
M. Marc SCHEER		M. Régis SIMONI	
M Jean Louis RENAUDIN		M. Maurice CHARTON	
M. Jean VOGEL		M. Jean-Pol HUMBERT	
M. Bernard ENCLOS		/	
M. Hubert HERRY		M. Jérôme SUBLON	
M. Frédéric BIERRY		M. Jean Frédéric HEIM	
/		M. Daniel GENLOT	
M. Ervain LOUX		M. Yves MATTERN	
/		M. Camille MOSSER	
M. Pierre REYMANN		M. Jean COURRIER	
M. André FASSLER		M Paul FISCHER	
M. Alain FERRY		M. André SCHAEFFER	
/		M. Alain HUBER	

